

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Août 1895

## NOUVELLES LOCALES

Jeudi dernier, la Société des Régates avait invité nombreuse société au baptême des deux yoles de deux et quatre rameurs qu'elle a fait fabriquer aux environs de Paris, pour ses courses de rowing,

La réunion avait lieu à cinq heures, au siège de la Société ; M<sup>lle</sup> Marthe Dugué de Mac Carthy et M<sup>lle</sup> Ketty de Loth étaient marraines de ces deux embarcations. En l'absence de M<sup>lle</sup> Dugué de Mac Carthy, sa place était tenue par M<sup>lle</sup> Henriette de Loth ; M<sup>lle</sup> Ketty accompagnait sa sœur.

M. l'abbé Moussy, vicaire de Sainte-Dévote, a béni les deux yoles qui ont reçu le noms de *Marthe* et de *Ketty*. M. le Secrétaire Général et M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, adjoint au Maire, étaient présents.

Des toasts ont été portés par M. Dugué de Mac Carthy à la prospérité de la Société des Régates, et par M. Marquet, qui a remercié tous les assistants.

M. Marquet a remis à M<sup>lles</sup> de Loth deux superbes bouquets et des boîtes de bonbons en souvenir de cette charmante cérémonie.

Les fêtes traditionnelles de la Saint-Roman ont eu, cette année, une vogue et un succès des plus encourageants pour le Comité organisateur dont les efforts ont été justement récompensés. Comme toujours, la Société des Bains de Mer prêtait à ces fêtes populaires un concours gracieux qui en assurait la réussite. Dès mercredi, les affiches faisaient connaître le programme des journées du 9 et du 10 août ; il était fort attrayant.

Vendredi, après les litanies d'usage à la Cathédrale, où se sont réunis les membres du Comité, eurent lieu successivement la retraite aux lanternes, le feu d'artifice, le feu de joie sur la place du Palais et le lancement du ballon le « Saint-Roman ».

A 9 heures commençait le bal d'enfants, très joyeux et très animé. La salle des danses et la promenade Sainte-Barbe étaient pittoresquement illuminées.

Le lendemain, les jeux divers : la lanterne, chasse à l'homme sauvage, la poêle, le concours de grimaces, les sauts de l'outre, perce-cœur et les courses en sac ont attiré, dès 2 heures après-midi, une foule de spectateurs sur la place Sainte-Barbe. On s'y est fort divertit.

A cinq heures, les courses vélocipédiques réservées aux vélocemen de la Principauté ont clôturé la partie diurne de ces réjouissances. En voici les résultats :

Première course (juniors). — 1<sup>er</sup>, Giaume ; 2<sup>e</sup>, Masino.  
Deuxième course (seniors), deux fois le trajet. — 1<sup>er</sup>, Barriera, en 10' 22" ; 2<sup>e</sup>, Jacquet, en 11' 55".  
Grande course (amateurs). — 1<sup>er</sup>, Marius Gonzalès ; 2<sup>e</sup>, Tornavaca.

Quatrième course (encouragement). — 1<sup>er</sup>, Barriera.  
Une grande soirée dansante a terminé la fête. Dimanche, on a dansé l'après-midi, et le soir beaucoup d'animation.  
S. Exc. M. Olivier Ritt a honoré de sa présence

le bal du soir. A son arrivée à la tribune officielle, M. le Gouverneur Général a été salué par la *Marche Nationale*.

Les concerts du soir, sur la terrasse du Casino, sont assidûment suivis. Les programmes sont composés avec goût, et il y a lieu de féliciter M. Borghini de la variété qu'il apporte dans leur rédaction.

Dimanche dernier, notamment, la foule était grande, beaucoup d'étrangers venus de Nice et de Menton.

Parmi les morceaux très applaudis du concert, signalons l'ouverture de la *Favorite*, celle du *Carnaval de Venise*, le *Largo célèbre* d'Haëndel, la *Parade militaire* de Massenet, et pour finir, les *Chasseresses* du ballet de *Sylvia* de Léo Delibes. Nos artistes ont été très applaudis.

M. le Président de la Société des Régates de Monaco nous communique le programme suivant que nous nous empressons de publier :

Jeudi prochain 15 août, à cinq heures du soir, dans le port, match entre les équipes de la Société.

### YOLE A 4 RAMEURS ET 1 BARREUR

Prix une médaille vermeil grand module offerte par M. James Fovoler, président de la Société Nautique Bordelaise.

Yole *Odile* : MM. Médecin Louis, Biancheri François, Baud Jean, Imbert Barthélemy, rameurs ; Paul Aureglia, barreur.

Yole *Marthe* : MM. Fissore Joseph, Vacarezza Ange, Tschirret Charles, Médecin Alexandre, rameurs ; Xhrouet Armand, barreur.

A cinq heures et demie, *course handicap*, à laquelle prendront part les deux yoles à quatre, *Odile* et *Marthe*, la yole à deux *Ketty* et le canoë *Quat-z'Arts*.

Au 1<sup>er</sup>, une médaille vermeil ; au 2<sup>e</sup>, une médaille argent.

Quelques amateurs de la Principauté donneront, dimanche prochain 18 août, au Théâtre des Variétés, une matinée théâtrale et musicale, avec le gracieux concours de l'orchestre des bals de la Saint-Roman, sous la direction de M. Bruchmüller.

Le programme se compose de trois comédies : *Un garçon ae chez Véry*, comédie-vaudeville de Labiche ; *Un jour de déménagement*, comédie-vaudeville ; *Brouillés depuis Wagram*, comédie-vaudeville de E. Grangé et Lambert-Thiboust.

Les pièces seront interprétées par M<sup>lle</sup> E. Bannia et MM. Giordano, Marchetti et Roure.

### SERVICE D'HIVER P.-L.-M.

Le *Petit Niçois* se dit en mesure d'annoncer les innovations que la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée apportera dans son horaire du prochain service d'hiver, en ce qui concerne notre littoral.

Les quatre trains rapides quotidiens entre Paris et Monaco seront notablement accélérés. Ainsi leur trajet s'effectuera en dix-sept heures et demie. Par exemple, le train 7 qui part de Paris à 8 h. 25 du soir arrivera à Monaco vers 2 h. 1/2 après-midi gagnant une heure sur le précédent service, et le

départ de Monaco du train 10 sera retardé jusqu'à 2 h. 1/2 (au lieu de 1 h.) pour arriver à Paris le lendemain à 8 h. 55 du matin.

Le public ne pourra qu'applaudir à ces importantes améliorations.

A l'occasion de la fête de l'Assomption, toutes les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour en vertu du tarif spécial G. V. numéro 2, les délivreront, sans changement de prix, du 10 au 15 août avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 août.

### DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES & DES TÉLEGRAPHES

#### AVIS

A partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, les cartes de membres de sociétés ou de syndicats professionnels ne seront admises, dans les bureaux de poste, comme pièces d'identité pour la livraison des chargements adressés « Poste restante », et pour le payement des mandats télégraphiques, qu'autant qu'elles porteront la signature du titulaire, dûment légalisée.

Nous avons reçu mercredi, trop tard pour notre dernier numéro, la lettre suivante :

Paris, 4 août.

La distribution des récompenses aux élèves du Conservatoire de musique et de déclamation a eu lieu hier à une heure et demie. Le ministre des beaux-arts était représenté par M. Roujon, directeur des Beaux-Arts. Après avoir ouvert la séance, M. Roujon a prononcé un discours où il a signalé tout d'abord le caractère particulièrement soennel de la fête d'aujourd'hui, laquelle coïncide exactement avec la date de la fondation et du centenaire du Conservatoire.

Faisant ensuite à grands traits l'histoire de l'établissement dont M. Ambroise Thomas est aujourd'hui directeur, l'orateur dit comment le Conservatoire est demeuré sous tous les régimes l'asile paisible de l'art français. Aux critiques souvent formulées contre l'institution, il répond :

« Ce serait rêver pour une école, si illustre qu'elle soit, une mission chimérique, que de vouloir lui attribuer le pouvoir de susciter quand même le génie. La nature seule enfante les prodiges, ici, nous n'avons à enseigner que la grammaire d'art, l'inévitable alphabet dont il a besoin pour se manifester, la plus fière inspiration et que le tempérament le plus généreux ne néglige pas sans péril. Sachons nous résigner à ne pas voir apparaître un grand nombre, dans vos concours, de ces originalités précoces si souvent disposées à rester sans lendemain. La divinité furieuse et jalouse dont parlait Adrienne Lecouvreur, qui s'était assise auprès de son berceau, ne visite que très rarement la première jeunesse et ne vient jamais, que sans contrainte, dans la liberté de la fantaisie, dans l'imprévu de sa magie souveraine.

« J'admire toujours que l'on exige du Conservatoire ce que nul n'oserait réclamer des autres écoles et de voir tant de gens s'étonner que nous ne productions pas chaque année une Malibran, un Talma, une Rachel, comme si l'agrégation des mathématiques produisait couramment un Newton et celle de philosophie des Spinoza.

Le directeur des Beaux-Arts, terminant son discours, rend hommage aux artistes et professeurs morts récemment et remercie les généreuses personnes qui enrichissent chaque année le musée de dons précieux.

M. Roujon s'arrête un instant, puis reprend la parole pour faire connaître les nominations décidées à l'occasion de la cérémonie. »

Sont nommés : chevalier de la Légion d'honneur, M. Alkan, professeur de solfège. Officiers de l'instruction publique : MM. Taudou, professeur d'harmonie ; Archimbaud, professeur de chant ; Fissot, professeur de piano. Officiers d'Académie : MM. Taffanel, professeur de flûte ; Chapuis, professeur d'harmonie ; M<sup>lles</sup> Barat et Got, répétitrices de solfège.

Aux applaudissements de l'assistance, le directeur des Beaux-Arts remet à chacun des titulaires des récompenses, leurs insignes et diplômes. La lecture du palmarès est ensuite donnée, puis le concert au cours duquel les principaux lauréats du Conservatoire se font entendre met fin à la cérémonie.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nec.** — *La Chasse.* — La préfecture vient de faire afficher l'avis suivant :

ARTICLE PREMIER. — La chasse à tir et à courre s'ouvrira, dans le département des Alpes-Maritimes, y compris la région de l'Estérel, le dimanche 18 août prochain.

ART. 2. — Nul ne peut chasser sans être muni d'un permis de chasse, délivré à la préfecture ou à la sous-préfecture.

Toute demande de permis doit être formulée sur un papier timbré et accompagnée de la quittance du percepteur constatant le versement du prix du permis, fixé à 28 francs. Elle doit indiquer le signalement et la profession du demandeur, son lieu de naissance et contenir l'avis du maire du lieu de résidence ou de domicile de l'impétrant.

ART. 3. — Sont formellement interdits, en tout temps et par tous procédés, la chasse, la destruction, la capture, le colportage et la vente :

1° Des pigeons voyageurs ; 2° des espèces insectivores sédentaires.

ART. 4. — Est prohibé en tout temps l'emploi des filets de toute nature pour les oiseaux de toute espèce.

ART. 5. — Il est interdit à toute personne et, notamment, aux restaurateurs, hôteliers et marchands de comestibles, de détenir et mettre en vente du gibier avant le jour de l'ouverture de la chasse.

**Cabbé-Roquebrune.** — Le Touring-Club de France vient de faire poser, à une centaine de mètres du pont de Ramingao, une plaque avertissant les cyclistes du danger de ce passage, et les invitant à ralentir.

Les nombreux accidents dont le pont de Ramingao a été le théâtre justifient malheureusement le prudent avis du Touring-Club, et l'on ne saurait trop féliciter cette Société de sa bonne précaution.

Un de nos lecteurs parisiens nous adresse les lignes suivantes :

### VÉLOPHILES ET VÉLOPHOBES

Le nombre de bicyclistes qu'on croise chaque jour dans Paris est extraordinaire. Je me suis amusé, à diverses reprises, à compter, en stationnant à quelque carrefour, le nombre de « bicanes » qui me filaient devant l'œil. Dans les passages fréquentés, je suis arrivé à des moyennes de quatre-vingts et jusqu'à cent par cinq minutes.

Les vélophiles à Paris sont donc une armée véritable. Dans les départements, bien que plus disséminés, ils ne sont pas moins nombreux, si l'on base la statistique sur le chiffre de la population.

Eh ! bien, malgré cette vogue (d'aucuns disent : cet engouement), le nombre des vélophobes, des ennemis du cycle, n'est peut-être pas moins considérable. Pour appuyer leur mauvaise humeur sur quelque raison qui paraisse sérieuse, ils font campagne au nom de l'hygiène et prétendent que la bicyclette déforme le cycliste, l'essouffle et le rend poussif... Je vous fais grâce des autres maux qu'on impute à la pauvrete.

J'ai voulu consulter un médecin sur le cas et je l'ai choisi à dessein non cycliste, afin qu'on ne pût l'accuser de parti-pris.

Voici sa réponse presque mot pour mot :

— Si vous faites de la bicyclette un sport, oui, elle peut devenir nuisible. Les professionnels ne résistent guère aux terribles entraînements que réclament les courses de fond ou de vitesse. On appelait Médinger, on appelle Terront, dans le monde cycliste : le vieux champion. Médinger n'avait que trente-six ans, je crois, quand il fut tué, et Terront n'a pas atteint la quarantaine. Pour la bicyclette comme pour toute chose, l'abus use prématurément.

Mais si vous faites de la bicyclette un mode agréable de transport, un exercice modéré — ce qui est le fait

des quatre-vingt-dix-neuf centièmes de nos cyclistes — alors tout change, et je prétends même qu'il n'est guère de gymnastique-meilleure ni plus hygiénique que celle-là.

On reproche à la bicyclette de forcer le cycliste à se tenir courbé sur sa selle, penché en avant ; on insinue qu'il se déforme et se prépare pour l'avenir un « dos rond ». Fantaisie !

La bicyclette est un véhicule sur lequel, comme l'a fort bien exprimé M. Paul Chibret, l'homme se place « à quatre pattes, à califourchon, entre deux roues placées en prolongement. »

Dans cette attitude très naturelle, qui est celle du singe à cheval plutôt que celle du bipède cavalier, les membres inférieurs actionnent les roues de derrière, les deux mains actionnent le guidon pour diriger la roue de devant, le siège enfin repose sur une petite selle.

D'où cinq points d'appui et une station merveilleusement adaptée à la réalisation d'un maximum d'effort avec un minimum de fatigue.

Sur route plane, les jambes agissent seules comme dans la marche ordinaire. Quand l'allure se précipite ou que la route monte, les muscles extenseurs de la cuisse forcent leur effort en même temps que le cycliste force des bras sur le guidon pour fixer l'assiette du torse. Dans la descente, les jambes n'agissent plus, le corps se rejette en arrière ; c'est la position assise.

Chez le cycliste, par conséquent, tous les membres agissent, ou bien c'est le quasi-repos assis. Pas un instant, il ne reste dans cette station verticale qui rend la marche fatigante à l'homme en le privant de deux de ses points d'appui qui l'oblige à s'asseoir, à se coucher, qui le rend en cela inférieur aux quadrupèdes.

Ainsi, pas ou très peu de lassitude. En revanche, de l'air à pleins poumons, une douche d'oxygène que renforce à volonté la vitesse de l'allure. On a voulu comparer pour les dames les inconvénients de la pédale à ceux de la machine à coudre ; on oublie que ce mouvement-là a lieu en pleine campagne ; ici dans un local clos et malsain.

On a reproché à la bicyclette sa trépidation ; elle est moins forte que dans l'équitation, la course en voiture, que dans la marche même.

On a osé dire que la bicyclette était un exercice « bête » qui ne demandait que des muscles, qui laissait vide le cerveau. Quelle hérésie. Il n'y a que l'escrime qui soit aussi « intellectuelle » que le vélo. L'escrimeur lutte autant du cerveau que du poignet. Le cycliste lutte avec la route, avec l'obstacle du chemin ; sa course est un perpétuel qui-vive et les amateurs affirment que, jointe à la sensation de vitesse, c'est une des plus délicieuses émotions qu'on se puisse procurer...

Mais je m'arrête, conclut mon docteur, et je veux finir par où j'aurais dû commencer étant médecin : non-seulement la bicyclette est hygiénique pour ceux qui se portent bien, mais elle est un remède excellent pour tous ceux qui souffrent de la goutte, de la dyspepsie, de la gravelle, de l'obésité et en général des maladies provenant d'un ralentissement des oxydations.

\*\*\*

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

On s'est beaucoup occupé du Conservatoire cette semaine. C'est l'époque de l'année où une lutte s'engage sur les réformes à introduire dans l'enseignement officiel de l'art lyrique et de l'art dramatique. C'était de plus, le jour même de la distribution des prix à nos étoiles futures du théâtre, le centenaire de la fondation de cette école. Les partisans des changements dans les programmes espéraient que le ministre des Beaux-Arts profiterait de la circonstance pour leur donner raison dans un discours à sensation et ils annonçaient même qu'après cette belle page oratoire il y aurait, le soir, réception ouverte au ministère. Ils avaient compté sans l'imprévu. Un coup de théâtre — c'était à sa place — s'est produit le matin même de la cérémonie. On a appris que le ministre, subitement empêché, ne la présiderait pas. Sarrette et Gossec n'ont eu pour les louer, que l'éloquence, d'ailleurs très académique, de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, qui a fait l'éloge de la musique française, de M<sup>me</sup> Carvalho, des autres personnes dont la mort dans l'année avait été un deuil pour l'art ; qui a félicité M. Jules Lemaitre, un des membres du Comité des études dramatiques, de sa récente élection à

l'Académie Française ; qui a remis la croix de la Légion d'honneur au professeur Alkan, appelé par son âge à la retraite ; qui a distribué quelques palmes académiques, mais qui a déclaré que la vieillesse souriante du Conservatoire méritait des égards, que les réformateurs émettaient des avis souvent contradictoires et qu'il y avait lieu de réfléchir avant de rien changer.

Après avoir entendu ce discours essentiellement conservateur, les révolutionnaires de l'enseignement dramatique et lyrique ont compris pourquoi le ministre avait été empêché aussi subitement. Mais ils ne se sont pas tenus pour battus et ils ont engagé une campagne de presse pour demander la création d'une chaire de drame, à côté de la chaire de tragédie. Les conservateurs ont répondu que le drame était suffisamment enseigné dans les classes de tragédie. Les novateurs ont protesté. Ils ont invoqué l'opinion d'Alexandre Dumas père, qui avait jadis signé une pétition en faveur de cette chaire nouvelle. On a répliqué en publiant une lettre de M. Alexandre Dumas fils, qui ne partage pas l'avis de son père. Et de là est née une sorte de plébiscite sur la question.

MM. d'Ennery et Sardou reconnaissent que la chaire nouvelle aurait son utilité ; mais ils ajoutent qu'on ne trouverait pas de professeur digne de cette mission. S'il m'était permis de donner mon humble avis, je me hasarderais à dire que le drame, de nos jours, est quelque peu démodé : on fait des pièces qui ne sont ni des comédies, ni des tragédies ; mais les formules emphatiques et le mélange de la passion au comique, qui caractérisent le genre où s'est illustré Frédéric Lemaitre, feraient rire aujourd'hui les élèves auxquels on voudrait enseigner les procédés classiques jadis en faveur sur le boulevard du Crime. Je constate ; je n'apprécie pas. Car, si j'avais un avis à émettre, je concéderais volontiers que les larmes versées par nos pères, lorsqu'ils assistaient à de vrais mélodrames, valaient mieux que les rires bêtes de nos contemporains s'esclaffant devant les idioties pornographiques des Cafés-Concerts et s'enthousiasmant pour la scie à la mode : « En voulez-vous des... », je n'ai pas le courage d'écrire le refrain jusqu'au bout.

L'aimable ministre des Beaux-Arts, M. Poincaré, qui est un lettré, ne demanderait pas mieux que de réagir contre les cafés-concerts, même au prix d'un chapitre additionnel au budget pour création d'une chaire officielle ; mais il sait, hélas ! que le goût du public est plus fort que les bonnes volontés ministérielles et que c'est un roc contre lequel tous ses efforts se briseraient. Quand les mœurs changeront, et seulement quand elles changeront, les chansons grivoises et les exhibitions qui font la joie des lycéens en vacances, auront fini d'attirer les spectateurs.

×

Faut-il désespérer qu'un jour les écuries d'Augias seront nettoyées par l'opinion ?

Non ! — Tout arrive ; nous venons d'en avoir la preuve.

Quelques années après la guerre de 1870, les jeunes élèves des écoles primaires de Paris avaient été mobilisés en bataillons. On les voyait évoluer fièrement dans les rues et sur les boulevards, avec des uniformes de petits soldats, sac au dos, chassepot sur l'épaule, fifre en tête. Les Parisiens et surtout les Parisiennes applaudissaient sur leur passage : ces enfants étaient l'espoir de la patrie et des milliers de bambins accompagnaient nos soldats dans les cérémonies publiques. Quelques hommes de goût protestaient ; mais on les traitait avec hauteur. Comment se fait-il qu'un beau jour le ridicule a tué les bataillons scolaires et que le Conseil Municipal de Paris a prononcé leur licenciement ? Comment se fait-il que la mesure n'a pas soulevé de critiques ?

Il y a aujourd'hui en magasin 10,000 petits chassepots, 9,000 havresacs, 6,000 ceinturons, 100 sabres, 80 épées d'adjudant, 100 tambours, 100 clairons et 70 fifres. On est fort embarrassé pour liquider cette défroque. On l'a offerte aux jeunes négrillons de nos colonies, qui n'en veulent pas, aux Sociétés de gymnastique qui ont fait la sourde-oreille. On a trouvé le placement de 100 fusils... au Brésil, qui veut former un bataillon scolaire au rabais.

Les sacs et les ceinturons auront leur emploi. Les bataillons scolaires, que le peuple avait fini par surnommer « les bataillons mouche-ton-gosse », ont été remplacés par des « colonies scolaires ». Au lieu de promener les écoliers parisiens musique en tête dans les rues de Paris, on les promène sans tambour ni trompette dans la province. Ce qui coûte à peu près 250,000 francs par an. Les résultats qu'on obtiendra compenseront-ils cette dépense ? — L'avenir le dira. Pour le moment, on a disposé des ceinturons et des havresacs disponibles en faveur des écoliers voyageurs : ce qui leur permettra de ne pas emporter de valise.

La première de ces colonies scolaires, composée d'une vingtaine d'écoliers et d'écolières du septième arrondissement de Paris, est allée au Havre sous la conduite du maire, qui a présenté cette jeunesse au Président de la Républi-

que, à M<sup>me</sup> Faure, à M<sup>lle</sup> Lucie Faure, à M<sup>me</sup> Berge. Le Président de la République a accueilli ces enfants avec une grande bienveillance et les a fait conduire dans sa superbe salle à manger où ils ont été agréablement surpris de trouver une excellente collation. Ils ont promis d'aller faire une visite de remerciement à M. Félix Faure lorsqu'il serait de retour au Palais de l'Élysée. Ce qui prouve que si c'est par des diners qu'on gouverne les hommes, il suffit d'un goûter pour gagner les sympathies des enfants.

×

Les chasseurs sont moins satisfaits que les écoliers du septième. Le mauvais temps qui persiste a, paraît-il, reculé l'époque probable de la rentrée des récoltes et l'ouverture de la chasse aura lieu cette année plus tard que d'habitude.

Infortunés nemrods ! Ils avaient tiré les sonnettes des journaux influents pour faire savoir au gouvernement que, si la chasse n'ouvrait pas de très bonne heure, le braconnage aurait détruit tout le gibier avant que les fusils réguliers aient pu se montrer.

C'est vraisemblable ; et les journalistes, parmi lesquels il y a d'excellents chasseurs, ont sollicité des pouvoirs publics une ouverture à bref délai. Aussi vient-on d'éprouver une vive déception dans le monde cynégétique en apprenant que l'enquête administrative et les consultations prises auprès des Sociétés d'agriculture obligeaient à reculer l'ouverture de la chasse dans toutes les zones. Dans le département de la Seine et les départements limitrophes, elle n'aura lieu que le dimanche 1<sup>er</sup> septembre. Les lièvres, les lapins et les perdreaux n'y gagneront rien puisque, depuis longtemps, ils réservent toutes leurs tranches pour les braconniers et considèrent les chasseurs comme des bienfaiteurs du gibier dépensant beaucoup d'argent pour payer des gardes chargés de la répression du braconnage.

D'ici huit jours, on mangera dans les grands restaurants parisiens des pouillards rôtis, désignés sur les menus sous le nom de « jeunes pigeonneaux. »

DANGEAU.

## CAUSERIE

### Marche des locomotives

Hypothèse — Machines anglaises et américaines — Dimension de chaudière et hauteur de roue — Deux conditions de bonne marche — Le matériel.

La récente catastrophe de Saint-Brieuc remet en question la responsabilité des mécaniciens et chauffeurs.

On sait qu'il s'agissait d'un train de pèlerins, composé de treize wagons remorqués par deux locomotives, qui ont déraillé sur la ligne de Pontivy, à 15 kilomètres de Saint-Brieuc.

On a prétendu que l'accident pouvait avoir été causé par une vitesse anormale.

On s'occupe depuis quelques années des moyens d'accélérer la marche des trains. Des calculs ont été faits ; on a montré que des dimensions déterminées permettaient un bon roulement sans frottement du boudin sur les rails et sans glissement des roues. Mais il n'est pas prouvé que les choses soient ainsi dans la réalité.

Des expériences faites, il résulte que la locomotive se met toujours en travers de la voie, en courbe ; elle s'appuie sur le rail intérieur par le boudin du deuxième (ou du troisième essieu) et le boudin de la roue d'avant pousse le rail extérieur.

On ne connaît pas les lois du frottement. M. Michel, ingénieur en chef de la ligne de Lyon, a prouvé que les dispositions conseillées pour favoriser le passage dans les courbes sont souvent nuisibles.

Bernonilli a, pour la première fois, étudié la question d'une régularité quasi périodique et pratiquement suffisante. « Si deux mobiles oscillants sont réunis, les mouvements du porteur agiront d'autant moins sur le porté que la période des oscillations du premier sera plus faible par rapport à la période des oscillations du second. »

Ce principe permet de comprendre une particularité des machines anglaises et américaines ; l'élévation considérable de leur centre de gravité.

Sur le continent, on abaisse le plus possible le centre de gravité comme si l'on craignait que la machine ne chavirât. C'est un gros embarras pour les machines de vitesse ; pour celles-là les grandes roues sont nécessaires ; d'autre part, comme on n'ose pas hisser trop haut une grosse chaudière on a adopté un système de chaudières plus étroites que celles des machines de marchandises.

Les Anglais au contraire ont pensé qu'on augmentait la stabilité en élevant le centre de gravité.

Il faut qu'une machine ne puisse chavirer et aussi qu'elle soit adaptée à la circulation sur une voie instable. Deux conditions sont nécessaires à la réalisation d'une bonne marche : la faible amplitude des oscillations et leur longue période.

Le mécanisme de la locomotive est demeuré assez barbare. La série des perturbations amenée par le mouvement alternatif des pistons et des bielles, pourrait sans doute être évitée, mais les théoriciens émettent l'opinion qu'il y aurait pratiquement inconvénient à compliquer la machine.

Si l'on considère les progrès merveilleux de la mécanique on est tenu de convenir que la locomotive actuelle n'est guère satisfaisante et qu'elle est destinée à subir d'importantes transformations.

D'un autre côté, si l'on veut continuer à augmenter les vitesses, l'amélioration du matériel à marchandises s'impose. Dans les courbes l'exagération du *devers* amène des perturbations énormes résultant des chocs des boudins des véhicules lourds. Les rails souffrent beaucoup du passage des roues de wagons à marchandises dont les bandages sont détériorés par les freins.

Pour réaliser les allures rapides il ne suffit pas de perfectionner le matériel de grande vitesse ; il faut aussi que les wagons puissent circuler sans détériorer les voies où passent les express.

## FAITS DIVERS

EXPOSITION NATIONALE SUISSE. — Dans sa séance du 3 août, le comité central a pris les décisions suivantes :

1<sup>o</sup> Il a adopté les plans et devis du pavillon de la presse et de la poste, présentés par M. Hedmann, et confié la construction de ce bâtiment à M. Auguste Rozet, entrepreneur à Genève ;

2<sup>o</sup> Il a adopté les plans et devis du café-glacier du parc des Beaux-Arts, présentés par M. L. Fulpius, et confié la construction de ce bâtiment à M. Rozet ;

3<sup>o</sup> Il a adopté les plans et devis de l'aquarium, présentés par M. Eedmann ;

4<sup>o</sup> Il a adopté les plans des fontaines lumineuses, présentés par MM. Reverdin et Bouvier, et confié à M. Pouloulat la construction en béton armé du bassin et des chambres des machines ;

5<sup>o</sup> Il a approuvé le plan de répartition des exposants dans la Halle des machines, présenté par M. Autran ;

6<sup>o</sup> Il a adopté les plans et devis du pont du Parc de plaisance, présenté par M. Autran, et confié ce travail à M. Schæfer, entrepreneur à Genève ;

7<sup>o</sup> Il a, après soumission publique, adjugé à M. Stalet, entrepreneur à Genève, la construction et l'entretien des égouts du Parc de plaisance, et à MM. Stutzmann fils et C<sup>ie</sup>, à Genève, celle de la canalisation d'eau.

*Adjudication pour la Halle des machines.* — Les entrepreneurs désirant soumissionner pour la construction des fondations et des canalisations en béton, destinées aux machines et installations des groupes 29 (Machines) et 38 (Electricité), sont avisés qu'ils peuvent prendre connaissance du cahier des charges chez M. Autran, ingénieur de l'Exposition, aux Casernes.

Les soumissions devront être déposées à la chancellerie de l'Exposition, 20, chemin du Mail, avant le 15 août 1895, à midi.

A quelques milles de Rome, sur le territoire d'une petite commune nommée Leprignano, située à une altitude de 170 mètres sur la rive droite du Tibre, vient de se produire un phénomène assez étrange.

Dans la matinée du 8 avril, des bruits sourds se sont fait entendre, à la suite desquels un effondrement du sol s'est produit sur une superficie de plusieurs hectares.

Durant la nuit du 12 au 13, ces mêmes bruits se sont reproduits et les habitants du pays ont trouvé cet emplacement occupé par un lac d'environ huit hectares.

Ce phénomène a été accompagné d'émanations sulfureuses, de la survenance de sources d'eaux sulfureuses avec ébullitions, etc.

Ce mouvement, qui paraît procéder d'une action volcanique, n'est pas encore terminé. Petit à petit la forme du nouveau lac se modifie.

De toutes parts on vient visiter ce nouveau lac dont les limites ne sont pas encore exactement déterminées.

On écrit de Chamonix que les opérations nécessaires pour l'installation de l'observation Jansen au sommet du Mont-Blanc ont commencé depuis plusieurs jours, et sont poussés avec tant d'activité que les observations astronomiques commenceront cette année. L'instrument principal est un siderostat polaire de trente centimètres de diamètre remplaçant les lunettes astronomiques ordinaires.

Ce siderostat est arrivé à Chamonix, où on l'a démonté et partagé en fragments dont aucun ne pèse plus de 25 kilogrammes, limite de ce que peut porter un guide robuste sur ses épaules. Tous les fragments ainsi transportés seront réunis au sommet du Mont-Blanc. Cette entreprise, déclarée impossible, touche donc à son terme.

LA NEIGE EN SUISSE. — La température a baissé d'une vingtaine de degrés en quelques jours. A Andernatt, des gens qui fauchaient ont été surpris par une bourrasque de neige.

Dans les Alpes du Valais, froid intense. A Zermatt, quinze cents étrangers ont été surpris par une température de 5° au-dessus de 0. La neige est tombée sur toutes les montagnes.

A Interlaken, on en était à 12, à Berne à 10.

Il est tombé de la neige sur le Pilate, le Niesen et sur quelques pointes du Righi.

Il y a eu un moment de panique dans le monde des excursionnistes, mais cela n'a duré qu'un jour. Les trains en retour se sont remplis de monde ; mais quelques rayons de soleil ont rassuré les fuyards.

LES FACTEURS BICYCLISTES. — Une véritable révolution se prépare dans les bureaux télégraphiques pour la remise des dépêches.

Un arrêté ministériel autorise l'emploi du vélocipède dans le service de la distribution télégraphique, à charge pour les facteurs bicyclistes, qui recevront une indemnité, de se munir à leur frais de leur machines, de l'entretenir et de la réparer.

Les créations de facteurs vélocipédistes seront échelonnées sur trois années ; les premières auront lieu dans le courant de cette année suivant les résultats obtenus ; les autres seront décidées plus ou moins rapidement, jusqu'à ce que le chiffre des créations demandé ait été atteint.

Les facteurs vélocipédistes recevant une indemnité mensuelle de 15 francs, il est à prévoir qu'en raison de cet avantage pécuniaire de nombreuses demandes de participation au nouveau service se produiront à ce sujet.

## VARIÉTÉS

### Maladies des Violettes

La culture des violettes est, comme on le sait, très importante dans certaines localités de la région méridionale. Elle procure d'assez beaux bénéfices, lorsqu'elle est bien conduite et, en outre, comme elle réussit très bien sur les sols un peu ombragés, elle peut être pratiquée sous les oliviers, ce qui permet de conserver ces arbres qui, par suite de diverses causes, ne rapportent presque plus depuis longtemps, mais dont il serait cependant imprudent d'opérer la suppression, l'ancienne production pouvant repaître. Certaines communes des Alpes-Maritimes lui doivent leur prospérité actuelle. Mais, depuis quelques années, les producteurs sont fort alarmés par l'apparition des maladies qui menacent de ruiner complètement cette branche importante de la production florale, si on n'y apporte un prompt remède. Des plantations sont atteintes sérieusement dans plusieurs régions, notamment à Vence et à Grasse. Il importe donc, au plus haut point, de connaître les causes de ces affections, de manière à pouvoir en déduire les procédés de destruction à appliquer.

A la suite de nos recherches, nous avons reconnu que deux maladies principales sévissaient sur les violettes ; l'une occasionnée par un cryptogame et l'autre par des tétranyques. Tous deux s'attaquent aux feuilles.

La maladie cryptogamique est produite par le *Phyllosticta viola*, de la section des sphéroïdées. Elle débute généralement par un petit point blanc cerclé de noir qui s'étend rapidement et se dessèche à l'intérieur. Souvent même les tissus attaqués sont complètement détruits et

Les feuilles présentent alors des trous circulaires de différentes grandeurs qui semblent avoir été faits à l'emporte-pièce. Les trous, en s'agrandissant, finissent par se joindre et la feuille disparaît en partie ou en totalité. Cette affection ressemble, comme on le voit, à un véritable chancre. On remarque fréquemment de petites punctuations noires sur les parties desséchées et sur le pourtour des trous circulaires. Ce sont les organes de reproduction du cryptogame. Quelquefois les tissus jaunissent et se dessèchent mais ne disparaissent pas. Les feuilles, dans ce cas, présentent assez souvent, à la partie supérieure des taches blanchâtres allongées. Cette seconde forme de l'affection est moins fréquente que la première.

Sous l'influence de circonstances météorologiques spéciales le *Phyllosticta violæ* peut se développer très rapidement et détruire la plupart des feuilles en une quinzaine de jours.

On ne peut que recommander l'essai de composés cuivrés contre cette maladie cryptogamique. Les résultats seront probablement d'autant plus satisfaisants que les applications auront été faites préventivement.

Les tétranyques qui attaquent les violettes sont semblables à ceux qui déterminent sur la vigne l'affection désignée sous le nom de maladie rouge. Ce fait n'a rien de surprenant étant donné que ces parasites s'attaquent à la plupart de nos plantes cultivées.

Ces acares, par leurs piqûres provoquent le dessèchement des feuilles, mais n'amènent pas la destruction des plantes qui, au bout de quelque temps, émettent de nouvelles pousses auxquelles le même sort est réservé. L'absence de feuilles ne permet pas aux fleurs de se développer et la récolte est nulle.

L'activité des tétranyques semble être plus grande à certaines époques de l'année qu'à d'autres, notamment au printemps et à l'automne. C'est pendant cette dernière saison que leurs ravages portent le plus de préjudice. La vie végétale est à peu près suspendue pendant l'hiver, et de nouvelles feuilles ne peuvent venir remplacer celles qui ont été détruites. Comme la floraison a lieu au départ de la végétation, elle ne saurait donc être de quelque importance sur des plantes privées de feuilles depuis longtemps.

Les essais de nombreux insecticides que nous avons conseillés pour tenter de détruire ces parasites ont été exécutés minutieusement à Vence, par MM. le capitaine Wimmer et Amic, pharmacien, avec un succès satisfaisant. Voici la conclusion du rapport de ces messieurs :

1° Fauchage immédiat après la floraison, en ayant la précaution de récolter avec soin et de brûler les feuilles pour détruire les œufs de tétranyques ;

2° Application d'une des formules suivantes, soit à l'arrosoir, soit, ce qui est moins dispendieux, au pulvérisateur ;

1 <sup>re</sup> formule :	Savon noir dur...	3 kil.
	Pétrole.....	3 kil.
	Eau.....	94 litres
2 <sup>e</sup> formule :	Savon noir dur...	4 kil.
	Pétrole.....	4 kil.
	Eau.....	92 litres.

On doit faire quatre opérations espacées chacune de quatre jours.

3° Fumure énergique de la plante et couverture s'il est possible, avec des feuilles mortes ou de branches d'arbres.

On obtiendrait certainement une meilleure émulsion du pétrole en ajoutant d'abord un peu d'alcool au savon.

Nous serons heureux, si par la publication de ces quelques lignes nous pouvions rendre service aux intéressés et provoquer de nouvelles observations et de nouvelles expériences pour arriver rapidement à déterminer les meilleurs procédés de destruction de ces maladies.

Louis BELLE.  
Professeur départemental d'agriculture des Alpes-Maritimes.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Le Tribunal Supérieur de Monaco, aux termes de son jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, a déclaré le sieur Etienne

**Caraveo**, boulanger, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture est provisoirement fixée au six août courant.

Par le même jugement, le tribunal a affranchi le sieur CARAVEO du dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville, et a ordonné l'apposition des scellés au domicile du failli.

M. PLANTIF, juge du siège, a été nommé commissaire et M. Auguste Cioco, syndic provisoire de ladite faillite. Monaco, le 13 août 1895.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 juillet au 12 août 1895

SAINT-TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	vin.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Vengeur, fr., c. Gardene,	id.
CANNES,	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

Départs du 5 juillet au 12 août

MENTON,	cutter, Henri-Camille, fr., c. Sammartin,	vin.
ID.	b. goël, Charles-René, fr., c. Rostan,	id.
SAINT TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	sur lest.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Vengeur, fr., c. Gardene,	id.
CANNES,	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

**ON DEMANDE** près de Grasse un GARDE propriété et chasse, 2,200 f. et ménage GARDE CONCIERGE près Paris, 2,400 fr., logé, chauffé. Ecrire CRÉPIEUX, 6, rue des Forges, Paris. Timbre pour réponse.

**M. V. F. CURSI, Maison GINDRE** (Correspondances des chemins de fer, transports, déménagements, etc.), 1, avenue de la Gare, Monaco, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que M. Aristide LAURENTI a quitté ses bureaux le 5 de ce mois, et qu'il ne fait plus partie de son administration.

**GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE  
DAVOIGNEAU-DONAT**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**AMEUBLEMENT FRANÇAIS**

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1895**

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

**CODE DE PROCÉDURE CIVILE**

Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

**CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE**

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Le *Figaro Illustré* d'août (n° 65) vient de paraître. Par l'intérêt de sa rédaction, l'élégance de sa couverture, l'heureux choix des sujets des hors-texte, ce fascicule montre une fois de plus combien cette publication hors ligne s'efforce de mériter les sympathies des amateurs.

Voici le sommaire de ce numéro :

*Les croquis du mois*, par Lutécus ; illustrations de Trianon. — *Les livres*, par T. G. — *Souvenirs de l'Ecole de Mars*, d'après les mémoires de H. Langlois ; illustrations en couleurs de H. Chartier. — *Mélanolie*, musique de Célestin Bernadou, paroles de R. Lightone ; illustrations en couleurs de Pernelle. — *Murat, les débuts d'un Roi*, par Frédéric Masson, reproductions photographiques de tableaux et de pièces de l'Exposition de la Révolution et de l'Empire. — *Femmes Nomades*, par Charles Lallemand ; illustrations en couleurs de Charles Lallemand. — *Général malgré lui*, par Tanerède Martel ; illustrations de Albert Guillaume.

FAC-SIMILE DE TABLEAUX HORS-TEXTE : *Sur les quais (1795)* par Georges Cain — *Attendant la diligence*, par Madame Cécile Chennevière.

COUVERTURE : *Dans les blés*, par Pierre Outin.

En vente partout. — Prix du numéro : **3 francs.**

Imprimerie de Monaco — 1895

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Aout	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	5	752.4	752.6	752.8	754.4	755.1	24.2	24.8	25.1	24.1			
6	756.2	756.3	756.4	756.6	756.8	23.8	24.6	24.8	23.4	22.3	60	S E faible	id.
7	756.2	755.8	755.2	755.4	756.3	23.5	24.7	22.1	20.1	21.1	64	id.	Couvert, Orage
8	757.6	757.8	758.2	758.6	759.1	24.6	25.6	26.4	24.2	22.3	62	S E faible	Beau
9	760.4	760.2	760.0	759.8	760.2	24.2	25.5	36.2	24.7	23.1	56	id.	id.
10	760.9	761.1	760.5	760.1	760.1	25.1	26.4	27.1	25.2	23.1	50	id.	id.
11	759.5	759.4	759.1	758.3	758.3	24.1	26.8	24.2	24.1	22.3	52	id.	id.
DATES		5	6	7	8	9	10	11					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.6	25.1	25.3	27.2	26.5	28.2	25.1				
		Minima	19.1	21.1	21.1	22.2	21.1	22.1	21.4				

Pluie tombée : 26<sup>mm</sup>